

Montréal, le 13 mai 2021

Office de consultation publique de Montréal

Site Louvain est

Bonjour,

Nous sommes des propriétaires d'un immeuble situé à proximité du Site Louvain est.

Nous ne sommes pas favorables au nouveau zonage permettant 10 nouveaux bâtiments résidentiels : un de 10 étages, deux de 8 étages et sept de 6 étages. Nous sommes également pas favorables que seulement 1 hectare sur 7,7 hectares soit alloué pour parcs.

Compte tenu que ces constructions représentent 1000 unités, nous sommes en désaccord avec cette augmentation de densité à l'écoquartier à 130 unités de logements par hectare. À titre de comparaison, ce quartier à une densité de 55 unités par hectare et le plateau Mont-Royal en a une autour de 80-100.

Nous sommes d'avis que ce changement de zonage et ce projet transformera complètement notre milieu de vie et notre quartier et ce de manière négative. Il y aurait lieu de **revoir à la baisse** le nombre d'étages qui sera permis, la densité ainsi que le nombre d'hectare alloué pour les parcs.

En vous remerciant pour votre écoute

Annie Paquin et Vitalie Railean